

Groupe de La Salle Lycée Saint-Jean Baptiste de La Salle 20 rue de Contrai - CS 90036 51723 REIMS CEDEX 03 26 77 17 00

contact@gdls-reims.com
www.groupedelasalle-reims.com

DOSSIER D'INSCRIPTION Lycée Général et Technologique Année Scolaire 2020 – 2021

IDENTITE DE L'ÉLEVE	
Ecrire lisiblement NOM de l'élève :	□Externat
Prénoms:	☐Demi-pension
Né(e) le :	□Internat
A	шпісеттас
Nom et adresse complète de l'établissement fréquenté par l'élève en 2019/2020 :	En alassa da i
Numerica INIT (aurala bullatia O au 10 abiffras quivia de lattus maioreula)	
Numéro INE (sur le bulletin, 9 ou 10 chiffres suivis de lettre majuscule)	Classe(s) redoublee(s) :
-Avez-vous ou avez-vous eu un enfant scolarisé dans l'établissement ? ☐ oui ☐ non	
-Boursier national : ☐ oui ☐ non. Si oui, nombre de parts : (Nous fournir copie de la deri	
-Votre enfant est-il en situation de handicap ? 🗆 oui 🗖 non Si oui, lequel ?	
-Votre enfant est-il suivi par la M.D.P.H. ? ☐ oui ☐ non si oui nous fournir le dernier compte-r	enda de l'equipe de salvi de scolarisatio
IDENTITÉ DU RESPONSABLE LÉGAL Ecrire lisiblement Situation des parents : □ mariés/pacsés □ concubinage □ célibataire □ séparés/div	vorcés □ veuf-veuve
Ecrire lisiblement Situation des parents : □ mariés/pacsés □ concubinage □ célibataire □ séparés/div (en cas de divorce ou de séparation, merci de compléter le verso de cette feuille).	
Ecrire lisiblement Situation des parents : □ mariés/pacsés □ concubinage □ célibataire □ séparés/div (en cas de divorce ou de séparation, merci de compléter le verso de cette feuille). Nom et prénom du père :	
Ecrire lisiblement	e:
Ecrire lisiblement Situation des parents : □ mariés/pacsés □ concubinage □ célibataire □ séparés/div (en cas de divorce ou de séparation, merci de compléter le verso de cette feuille). Nom et prénom du père :	e :
Ecrire lisiblement Situation des parents : □ mariés/pacsés □ concubinage □ célibataire □ séparés/div (en cas de divorce ou de séparation, merci de compléter le verso de cette feuille). Nom et prénom du père :	e : enfants :
Ecrire lisiblement Situation des parents :	e : enfants :
Ecrire lisiblement Situation des parents :	e :e enfants :enfants :

Réservé à l'administration

Parents reçus le

Pièces Manquantes :

Inscription confirmée (versement acompte) par les parents le



En application de la lettre du 13 octobre 1999 (B.O. n° 38 du 28-10-1999). En cas de divorce ou de séparation, l'autre parent sur sa demande, pe
recevoir les résultats scolaires de son fils ou de sa fille. Merci de compléter les informations suivantes :
Écrire lisiblement
Identité du second parent
Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal et Commune :
Téléphone fixe : Portable* :
Mail*:
Profession : Employeur :
Téléphone professionnel :
Nombre d'Enfants :
Les informations ci-dessous n'auront aucune incidence sur la décision d'inscription dans l'établissement.
Nous vous demandons de remplir cet encart avec le plus grand sérieux, ceci nous permettra de faire des propositions adaptées à situation religieuse de chaque élève :
Baptême : ☐ oui ☐ non Année : Paroisse :
Profession de foi : ☐ oui ☐ non Année : Paroisse :
Confirmation : □ oui □ non Année : Paroisse :
PIECES A FOURNIR LORS DE L'ENTRETIEN
Il est obligatoire de vous munir, lors de l'entretien, du présent dossier dûment complété, accompagné des photocopie des pièces complémentaires dont la liste figure ci-dessous. Sans ces documents, l'entretien sera annulé.
-Photocopie des bulletins scolaires de l'année en cours (ceux non encore parvenus seront à nous fournir dès réception), -Le cas échéant, une photocopie du relevé de notes de demi-trimestre ou demi-semestre, -1 photo d'identité,
-Photocopie recto-verso de la carte d'identité de l'élève (ou livret de famille),
-Photocopie de l'attestation de recensement pour les jeunes âgés de plus de 16 ans lors de l'inscription, -Pour les inscriptions en 3 ^{ème} : photocopie du diplôme PSC1 (secourisme),
-Pour les inscriptions en section Professionnelle AMA-CVP : dessins, réalisations artistiques diverses personnelles (obligatoire)
-Photocopie de la JAPD (journée d'Appel) ou de l'attestation de recensement, - Photocopie du dernier avis d'imposition sur le revenu (avis d'imposition 2019 sur les revenus de2018),
Le cas échéant, photocopie du jugement en cas de divorce,
-Pour les élèves Boursiers Nationaux, la photocopie de la notification de Bourse Nationale, -Pour les élèves suivis M.D.P.H., la photocopie du dernier compte-rendu de l'équipe de suivi de scolarisation.
Remarques éventuelles
Signature du ou des Responsables Légaux : A, le,









Chers Parents,

Vous souhaitez inscrire votre enfant au sein du Lycée Saint Jean Baptiste de La Salle et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez. Vous trouverez ci-dessous quelques informations vous aidant dans cette démarche.

INSCRIPTION

- Lors de l'entretien, vous remettrez au Directeur le dossier de pré-inscription que vous aurez au préalable complété et signé, accompagné des documents demandés.
- À l'issue de l'entretien, le Directeur vous donnera réponse et, en cas de <u>pré-accord</u>, vous remettra une fiche de préadmission.
- -Vous disposerez d'un délai de 15 jours pour nous retourner le coupon accompagné du chèque d'acompte (passé ce délai, la place pourra être considérée comme vacante).

Toute admission sera considérée comme définitive après envoi par la famille de l'avis favorable du conseil de classe pour le passage en classe supérieure (indiqué sur le bulletin du troisième trimestre 2019/2020).

RENTREE SCOLAIRE

Vous recevrez en **juillet** Les informations nécessaires au bon déroulement de la scolarité de votre enfant (documents comptables, brochure de rentrée à garder, date et heure de rentrée, dates importantes, etc.).

HORAIRES DES COURS

L'emploi du temps sera remis à l'élève le jour de la rentrée.

Les horaires de cours sont les suivants : De 8 h 00 à 17 h 30, sauf le lundi : début des cours à 9h.

Cours le mercredi. Pas de cours le samedi.

INTERNAT

L'établissement possède un internat mixte, ouvert du lundi matin au vendredi matin.

Les élèves retournent dans leur famille obligatoirement en fin de semaine. Ils doivent être de retour le lundi matin pour leur première heure de cours.

RESULTATS SCOLAIRES

Les bulletins de notes sont publiés sur le site « école directe », d'où l'importance de fournir une adresse Email lors de l'inscription. Les parents peuvent consulter le cahier de texte et les notes sur cette plate-forme.

Le code d'accès et le mot de passe vous seront fournis en septembre.





TARIFS ANNUELS

Les écoles catholiques se veulent ouvertes à tous. Dans cet esprit, nous souhaitons que les plus favorisés aident les autres. Une échelle de participation a été établie, basée sur le montant de l'imposition. Il vous appartient donc de vous situer dans la catégorie ci-dessous.

Un relevé « d'Avis d'Impôts sur le revenu » complet sera demandé à toutes les catégories (à joindre impérativement avant le mois de septembre, le cas échéant le tarif de la catégorie D sera appliqué).

Catégories	Impôt 2019 sur le revenu net 2018	Tarif annuel scolarité
A	Inférieur à 1 000 € ou non imposable	590€
В	Entre 1 000 et 3 000 €	727 €
С	Entre 3 000 et 7 000 €	960 €
D	Supérieur à 7 000 €	1215€

Demi-pension, tarif annuel: 1270,00 €

Internat, tarif annuel: 4 270 €

Autres frais à prévoir :

 Matériels techniques Professionnels, suivant la section (outillages, tenue) : de 100 € à 450 € environ

Frais divers (Assurances, fournitures diverses, cotisations, tenue de sport, autres): 160 € (estimation)

A noter:

- Les élèves sont couverts par la Sécurité Sociale pour le risque "Accident du travail" sauf les élèves de seconde générale et technologique, première et terminale scientifique.
- Les élèves de seconde générale et technologique, première et terminale scientifique sont couverts pour le risque "Scolaire" par le Service des Assurances FEC à Metz. Tous les élèves sont couverts pour le risque "Trajet" et "Extra-Scolaire" par le Service des Assurances FEC à Metz.

La facture annuelle est adressée fin septembre.

Son règlement s'effectue par prélèvements automatiques mensuels (8 prélèvements le 5 de chaque mois d'octobre à mai).

BOURSES ET FONDS SOCIAUX

Le lycée accueille les élèves boursiers. Certaines bourses peuvent être cumulées.

Il existe un fonds social pour la restauration ainsi qu'un fonds social Collégien/Lycéen. **Ces aides sont réservées aux familles qui rencontrent de grandes difficultés financières.** Des informations sont données aux familles, sur le site « école directe ».



ANNEE SCOLAIRE 2020-2021 FORMALITES

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- La fiche d'inscription remplie recto verso
- Une photocopie de la carte d'identité du candidat (recto-verso)
- La photocopie de l'attestation de recensement pour les jeunes ayant plus de 16 ans lors de l'inscription.
- <u>Uniquement pour les inscriptions en 3^{ème} prépa métiers</u> : la photocopie du diplôme PSC1 (formation secourisme)
- Uniquement pour les inscriptions en section AMA-CVP : Dessins, réalisations artistiques diverses (obligatoire)
- Une photo d'identité récente (nom et prénom au dos)
- La photocopie des bulletins de notes de l'année en cours (ceux non encore reçus seront à nous fournir dès réception)
- Une photocopie du dernier avis d'impôts sur le revenu (avis d'imposition 2019 sur revenus 2018)
- Photocopie de la JAPD et/ou de l'attestation de recensement
- Le cas échéant : la photocopie du :
- -Jugement de divorce
- -De la notification de Bourse Nationale
- -Du suivi M.D.P.H. (dernier compte rendu de l'équipe de suivi de scolarisation).

REMISE DES DOSSIERS

Les dossiers <u>complets avec photocopies</u> seront remis au bureau d'accueil du lycée <u>le jour du rendez-vous</u> avec le Directeur.

Tout entretien d'inscription avec un dossier incomplet <u>sans bulletin de notes</u> se verra annulé ou reporté.

Journée "PORTES OUVERTES"

Samedi 25 janvier 2020 (13h – 17 h) et Samedi 21 mars 2020 (9h -13 h) À NOTER SUR VOS AGENDAS!